

Rapport

du

Conseil d'Administration

CAMARADES,

Voici le résumé des travaux de votre Conseil depuis l'assemblée de mai.

Depuis cette date, votre Conseil a tenu trent-quatre séances, où tous les membres ont assisté régulièrement.

Nous avons eu à enregistrer le décès d'un de nos associés, le camarade BELIGNY.

Plusieurs de nos collaborateurs ont fait valoir leur droit à la retraite, ce sont les camarades : BOREL, CORNET, ROBLIN, VINCENT. Un de nos camarades nous a envoyé sa démission d'associé, c'est le camarade Robert GRADELET.

Sept de nos camarades, dont six travaillant déjà parmi nous, ont été prévenus pour accomplir leur stage.

Le camarade LIMOGES ayant accompli son stage et la commission du travail donnant un avis favorable, nous soumettons son admission définitive à votre acceptation.

Voici les noms des apprentis ayant fait leur demande d'inscription : MAIRET, AOUT, JANE, MAISONNEUVE, GOUT et BUFFETAUD.

Le personnel employé à l'A.O.P. se décompose comme suit : associés, 235; stagiaires, 6; temporaires, 17; employés hommes, 2; employées femmes, 35; apprentis atelier, 9; apprentis école, 18; auxiliaires, 223; auxiliaires employés dans les multiples, 37; ce qui porte le total du personnel à 588. Ingénieurs, 6.

Depuis mai 1929, nous avons mis en service les multiples de Nancy inter, Castres, Romans, Meaux, Belfort, La Roche-sur-Yon, Compiègne, Chambéry, Verdun.

Extensions de : Auxerre, Dinard, Alençon.

Dispositifs de concentration pour Paris, Orléans table de mesures, Montrouge, Saint-Cloud, Le Raincy tables de renseignements, Archives, station de relais.

Multiples en cours de montage : Annemasse, Fougères, Cholet, Dax, Melun, Soissons, Cherbourg.

Extensions de Caen, Beauvais, Saint-Ouen, Asnières.

Multiplés en fabrication : Libourne, Carcassonne, Laval, Vierzon, Pontoise, Bourg, Etampes, Périgueux, Meulan, Mazamet, Arles, Auch, Brive, Dijon, table d'essais.

Extensions de Moulins, Valence, Romans, Aix-les-Bains, Annecy, Limoges, Casablanca, Saint-Quentin, table de mesures.

Multiplés en étude : Lunéville, Aurillac, Sélestat, Laon, Lons-le-Saunier.

Extensions : Oran, Thionville, Mulhouse.

Travaux divers : bâtis de relais, tableaux de jacks, têtes de répartiteur, bandes de signaux lumineuses, bobines thermiques fusibles, tableaux auxiliaires, tableaux de coupure à B.L., postes mobiles pour l'Algérie et le Maroc, tableaux d'abonnés pour le Maroc.

De plus, il faut ajouter les commandes afférentes au département privé. Dans ce département, votre Conseil a fait un effort pour installer la boutique de la rue du Renard d'une façon moderne. Cette installation est encore trop nouvelle pour que nous puissions faire état des résultats obtenus.

Deux de nos camarades en assument la marche avec cinq employés.

Cette modification nous a entraînés à séparer les services du privé et de l'administration. Le fonctionnement du service administratif, étant donné la spécialisation du personnel produite par suite de cette transformation, s'est considérablement amélioré.

M^{me} RIGONDÉ n'ayant pas été remplacée, nous avons adjoint un collaborateur à notre camarade GENUIT, en l'occurrence notre camarade BEGUÉ; nous n'avons, jusque-là, qu'à nous louer de cette initiative.

Du fait des modifications apportées dans ce service, les résultats commencent à nous donner bon espoir pour l'avenir, car nous envisageons avoir liquidé les affaires en retard et être à jour pour janvier prochain.

Le service de la comptabilité s'est particulièrement occupé à épurer le compte clients, un gros effort a été fait, qui nous donne des résultats appréciables.

Nos services comptabilité auxiliaire et main-d'œuvre ayant maintenant un personnel bien au courant fonctionnent d'une façon normale.

Dans la subdivision prévisions, l'établissement des fiches d'inventaire sur pièces référencées se continue, mais ce travail de longue haleine nécessitera encore plusieurs mois avant d'englober toutes les matières référencées et brutes employées dans la fabrication.

Au service prix de revient, le camarade SAINTRAPT ayant un gros travail à fournir, nous fûmes amenés à lui adjoindre un camarade pour l'aider. De nombreux prix de revient concernant des organes construits à l'A.O.P. sont maintenant établis, renseignements très utiles en prévision de commandes ou d'adjudications.

Le service d'achats poursuit sa tâche sous la direction du camarade GAZÉ, ayant SAUVÉ comme collaborateur. Ces camarades commencent à être au courant de leur nouveau travail, nous allons pouvoir, ainsi que cela avait été prévu, apporter quelques améliorations dans ce service.

Nos services techniques ont aussi attiré notre attention, et ainsi que nous vous l'avions annoncé à l'Assemblée dernière, notre nouvel ingénieur en chef, M. BARRAL, est entré en fonction au mois de juillet. De son concours nous attendons une amélioration qui, d'après les premiers résultats obtenus nous font bien augurer de l'avenir. Ces services étaient nettement insuffisants, aussi avons-nous pris un nouvel ingénieur pour seconder M. FORET, et nous en cherchons un autre devant spécialement s'occuper du département privé. Nous sommes toujours

en pourparlers pour avoir un système d'automatique, et nous pouvons espérer d'ici peu arriver à un résultat.

En vue de ces nouveaux travaux nous obligeant à envisager des agrandissements, des terrains contigus aux nôtres étant à vendre, nous nous en sommes rendus acquéreurs, et nous sommes en pourparlers pour acquérir les terrains de la Ville, que nous avons sollicités déjà depuis longtemps.

La situation de M. VIGNERON est enfin réglée moyennant une légère modification apportée au contrat et que, dans un but de conciliation, votre Conseil a cru devoir accepter.

Depuis le départ de M. VIGNERON, le service des appareils de mesures continue son travail sous la direction de M. PICARD. Nous avons actuellement deux appareils dont les études sont sur le point d'aboutir (capacimètre, wattmètre). Deux appareils intéressant plus spécialement la téléphonie sont à l'étude. Enfin, des dossiers de fabrication ainsi que l'outillage pour appareil à cadre mobile et aimant de 55 mm. et l'appareil électromagnétique sont en voie de réalisation.

Pendant le premier semestre, nous avons enregistré une augmentation de la vente, ceci est dû à la fourniture d'appareils intéressant le service téléphonique tels que : appareils pour table d'essais, boîtes de mesures, tableaux de charge, etc. Dans l'ensemble, nous pouvons conclure que le service des mesures est en progression très nette.

Durant ce semestre, nous fûmes saisis d'une demande du camarade COURTRÉ, sollicitant son quitus de directeur. Etant données les circonstances spéciales ayant amené le départ de ce camarade, votre Conseil n'a pas cru devoir prendre une décision sans avoir consulté l'Assemblée générale.

Notre téléphoniste nous ayant quittés, nous avons pris pour le remplacer, une téléphoniste professionnelle, et notre standard ne nous donnant plus satisfaction, nous en avons fait construire un nouveau, qui est maintenant terminé et dont l'installation ne saurait se faire attendre.

Quelques difficultés étant survenues dans l'atelier des machines au sujet de la distribution du travail, nous avons été amenés à reprendre l'ancienne formule, c'est-à-dire d'adjoindre un collaborateur à notre camarade ZILLIOX pour le seconder dans l'accomplissement de cette tâche.

Devant la pénurie de camarades demandant à faire du montage de multiples, le Conseil fut appelé à faire appel à de nouveaux monteurs, trois seulement y ont répondu. En prévision de l'automatique, il serait pourtant urgent que nos jeunes camarades se décident à se mettre au courant du montage de multiples. Nous basant sur l'indemnité accordée aux monteurs mécaniciens des P.T.T., nous avons été amenés à relever l'indemnité de déplacement de nos monteurs faisant la banlieue.

A notre grand regret, nous n'avons pu satisfaire à une demande d'augmentation de nos camarades manœuvres. Votre Conseil a été très ému de voir que, malgré ses explications très loyales et son désir d'éviter un conflit, les camarades manœuvres, ne nous faisant pas confiance, se mirent en grève.

Conformément au vœu émis par la dernière Assemblée générale, votre Conseil a examiné la proposition DUBOIS, tendant à accorder à tous les camarades ayant vingt-cinq ans de présence les avantages accordés aux membres fondateurs. Le Conseil étant décidé à étendre le bénéfice de sa proposition aux retraités ayant signé l'acte de fondation, ne peut pas outrepasser cette limite.

Différentes dépenses furent engagées en vue d'améliorer les conditions de travail de tout

le personnel. C'est ainsi que différents appareils : aspirateur pour le brasage, appareil ozonair pour la purification de l'air, appareil pour le dépoussiérage, pulvérisateur pour la désinfection, furent acquis pour contribuer au mieux-être de tous.

L'installation du chauffage central pour l'atelier des machines fut décidé, mais malgré notre diligence et à notre grand regret, notre installateur n'a pu nous donner satisfaction pour octobre. Nous suivons de très près cette affaire et espérons que vous pourrez bientôt apprécier les bienfaits de cette nouvelle installation.

Nous nous sommes préoccupés aussi de l'aménagement d'une cabine pour la peinture des meubles et caniveaux, nous attendons le devis d'un installateur pour pouvoir réaliser cette installation qui est de toute nécessité.

Notre outillage va s'augmenter de deux fraiseuses et un tour; de plus, deux fraiseuses seront transformées pour marcher électriquement. La réfection des machines-outils a été entreprise d'une façon sérieuse; ce travail nécessaire sera, nous croyons, bien accueilli par tous.

Voici, camarades, le résumé des travaux de votre Conseil pendant ces six derniers mois, nous pensons qu'il vous éclairera sur la marche de la maison, et nous sommes à votre disposition pour vous fournir toutes explications utiles.

Vous trouverez, à la suite de ce rapport, trois propositions sur lesquelles vous aurez à vous prononcer.
